

# COLLEGE GASPARD DES MONTAGNES St Germain l'Herm



## CONTRAT D'OBJECTIFS

entre le collège Gaspard des Montagnes  
et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale  
du Puy-de-Dôme

2018 – 2022

# CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

## SOMMAIRE

1 - PREAMBULE.....	3
2 - DIAGNOSTIC.....	4
1 - Les éléments de contexte : caractéristiques générales internes de l'établissement, ressources humaines et financières, public accueilli, inscription dans son contexte territorial.....	4
2 - Les points forts, les points d'appui de l'établissement.....	6
3 - Les axes de progrès à envisager.....	9
3 - OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	10
4 - LEVIERS STRATEGIQUES ET INDICATEURS ASSOCIES .....	6
5 - ACCOMPAGNEMENT .....	13
6 - DUREE DU CONTRAT - SIGNATURES.....	16

## 1 - PREAMBULE

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a pour finalité une école à la fois juste pour tous et exigeante pour chacun. Il s'agit d'améliorer les résultats de notre système éducatif et de lutter plus efficacement contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui marquent l'école d'aujourd'hui.

Les contrats d'objectifs (CO), présentés dans la circulaire n°2015-004 du 14 janvier 2015, sont un moyen important d'y parvenir.

En effet, l'engagement des établissements dans un CO formalise la part majeure qu'ils prennent à l'atteinte de ces objectifs généraux, déclinés en objectifs pédagogiques et éducatifs, eux-mêmes préalablement déclinés dans le projet stratégique de l'académie de Clermont-Ferrand.

Celle-ci, dans le respect de ses compétences, s'associe par une coopération renforcée, pour conduire les CO avec les établissements et ainsi agir ensemble au service de la réussite des élèves. Le CO permet de conforter le dialogue entre eux et l'autorité académique. Il renforce la convergence des politiques publiques et favorise la démarche de projet.

Dans l'établissement, le CO est un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.

Il est constitué d'un diagnostic, d'objectifs et de leviers stratégiques, d'actions, d'indicateurs associés, de mesures d'accompagnement. Ce n'est pas un contrat de moyens.

Il est signé entre l'établissement et l'académie de Clermont-Ferrand pour une durée de quatre ans.

Il pourra, à titre expérimental et pour quelques établissements, prendre la forme d'un contrat d'objectifs tripartite en associant le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

## 2 - DIAGNOSTIC

### 1 - Les éléments de contexte : caractéristiques générales internes de l'établissement, ressources humaines et financières, public accueilli, travail au sein du cycle 3 avec les écoles du secteur, inscription dans le contexte territorial, ...

Le collège Gaspard des Montagnes est situé dans une zone rurale de montagne. L'altitude du collège est de 1030m, faisant de lui le plus haut collège du Puy-de-Dôme, et les liaisons routières ont des altitudes maximales allant de 1075m (Le Vernet, Issoire,) à 1115m (Ambert, Fournols). L'habitat est dispersé, nécessitant beaucoup de transports d'une part, et concourant à un très faible taux d'externes.

Le bassin de recrutement comprend 7 écoles de secteurs réparties sur 15 communes, auxquelles il faut ajouter des demandes de dérogations motivées par la bonne réputation du collège, son climat scolaire et un internat attractif. L'érosion démographique induit une baisse des effectifs, amplifiée par un effet de levier lié au seuil des classes, ce qui entraîne mécaniquement un passage progressif à une seule classe par niveau (la rentrée 2017 a vu la perte d'une classe, malgré un effectif en baisse de 13 élèves seulement).

Evolution des effectifs depuis 2013 :

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Total	Effectif	
R2013	2 (34)	1 (30)	1 (27)	1 (21)	5	112	
R2014	2 (39)	2 (40)	1 (30)	1 (24)	6	133	
R2015	1 (21)	2 (39)	2 (41)	1 (29)	6	130	
R2016	1 (27)	1 (25)	2 (41)	2 (34)	6	127	
R2017	1 (26)	1 (26)	1 (23)	2 (40)	5	115	
R2018	2 (38)	1 (26)	1 (26)	1 (23)	5	117	Projection

L'internat reste attractif et son effectif stable, 22 élèves à R16 et 20 à R17 pour 24 places, représentant 17 % de l'effectif du collège. Cependant, la classe de 6<sup>ème</sup> ne compte qu'un seul interne à la rentrée 2017, ce qui laisse présager une baisse des effectifs de l'internat dans les années à venir. Le collège a cependant accueilli 2 internes supplémentaires (et 1 démission) durant l'année, portant son effectif à 11 garçons et 10 filles, soit un taux de remplissage de 87,5 %.

Le collège accueille un public d'origine majoritairement modeste avec un taux de catégories socio-professionnelles défavorisées de 42.1%, de 5% supérieur à celui du département (37.1%). Il faut également porter une attention au taux de cadres supérieurs ou moyens (24.6%) de 10 points inférieur à celui du département.

Répartition des catégories socio-professionnelles :

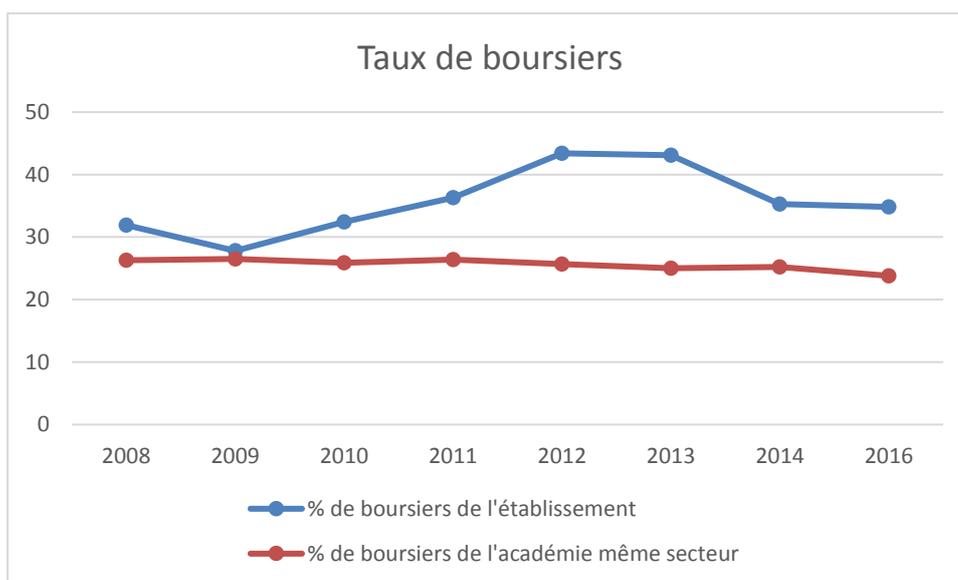
Distribution par PCS regroupées - 2017 - 2018	Etablissement		Département	
Cadres supérieurs et enseignants	13,2	24.6	22,5	36.1
Cadres moyens	11,4		13,6	
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	33,3	42.1	26,8	37.1
Ouvriers et inactifs	39,5		33,3	
Non renseignée	2,6		3,8	

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

Le taux de boursiers en 2016-2017 était de 34.6%, 11 points au-dessus du taux départemental (23.8%). Le taux 2017-2018 est en hausse, surtout sur le taux 1.

Taux de boursiers :

Répartition par taux de bourse - 2016 - 2017	Etablissement		Département
	2016	2017	2016
Taux 1 (%)	13,4	25,2	11,3
Taux 2 (%)	10,2	6,1	5,7
Taux 3 (%)	11,0	9,6	7,0
Ensemble (%)	34,6	40,9	23,8



La répartition par tranche de tarification solidaire fait apparaître 63.4 % des familles dans les 3 premières catégories et 31.3% dans les 3 catégories supérieures. Pour l'internat, 78.9% appartiennent aux 3 catégories inférieures.

La présence des parents à l'école est inégale, avec une participation satisfaisante aux conseils de classe, aux instances, aux réunions parents-professeurs et à la journée portes ouvertes, mais faible à la réunion des parents en septembre, ainsi qu'à la remise républicaine des diplômes. La situation géographique du collège est un facteur limitant, mais il existe probablement, à l'instar des autres établissements du bassin, des raisons d'ordre social et culturel.

**Les difficultés sociales ou familiales sont prégnantes**, à l'image du mal-être ressenti par un nombre significatif d'élèves. Il convient cependant de relativiser ces données en raison de la petite taille du collège et de la grande attention portée aux élèves qui favorisent la détection de ces situations.

Le budget de l'établissement est bien maîtrisé, notamment grâce à une bonne gestion du service SRH, et à la contribution des élèves de l'école primaire, mais les coûts de fonctionnement sont particulièrement élevés (chauffage, transports, moyens de déneigement).

L'isolement géographique est également un frein à l'ouverture culturelle, en raison de l'éloignement des centres culturels et des coûts des sorties scolaires.

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

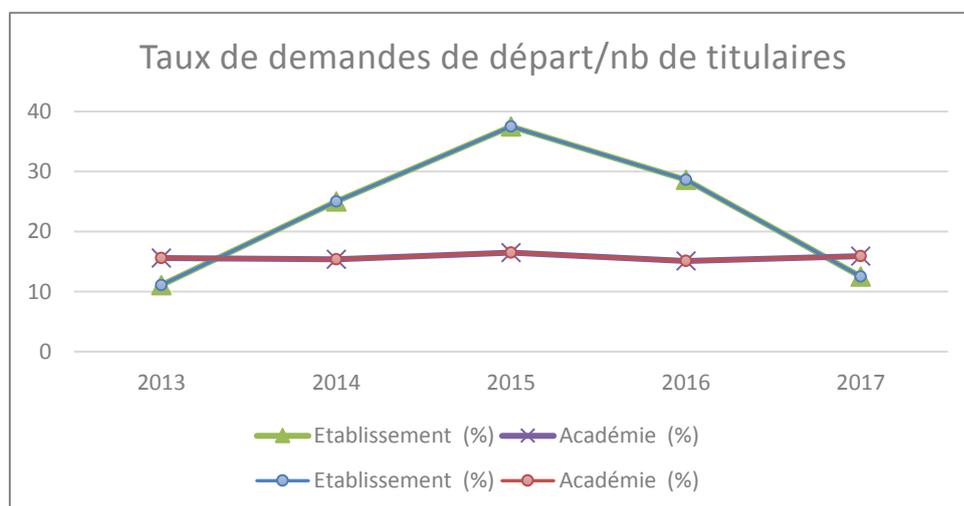
Le collège est situé à la jonction de deux bassins. Le recrutement s'effectue sur le bassin Livradois-Forez et l'orientation se fait majoritairement sur le bassin d'Issoire. Des liens étroits avec ces deux bassins sont donc nécessaires.

La situation géographique du collège, la taille de l'établissement, les partages de poste ne favorisent pas la pérennisation de l'équipe enseignante. L'ancienneté dans le poste est nettement inférieure aux moyennes académiques (28% des enseignants ont une ancienneté supérieure à 5 ans contre 52% pour l'académie).

Demandes de départs des enseignants titulaires :

Taux de demandes de départs/nb de titulaires	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Etablissement (%)	11,1	25	37,5	28,6	12,5	22,9
Académie (%)	15,6	15,4	16,5	15,1	15,9	15,7

La baisse du nombre de divisions, si elle se poursuit, pourrait être de nature à accroître cette tendance, voire à installer une spirale négative liée à un déficit d'attractivité.



## 2 - Les points forts, les points d'appui de l'établissement

Le collège bénéficie d'une très bonne image sur son secteur de recrutement.

Les personnels enseignants, d'éducation, d'entretien et administratifs constituent un ensemble solidaire et animé d'un professionnalisme et d'un engagement remarquables pour la réussite des élèves. Plusieurs points forts sont à souligner, comme la mise en place de la réforme du collège, la vocation sportive de l'établissement, la volonté de développer les actions culturelles, le climat scolaire, l'attractivité de l'internat et les performances de l'établissement.

**La mise en place de la réforme du collège** s'est bien déroulée, dans le prolongement naturel d'une interdisciplinarité déjà en place et de l'implication des équipes en faveur de la réussite des élèves.

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires, à raison de 2 par niveau, ont été menés à bien en 2016-2017, hormis pour le niveau 3<sup>ème</sup>, pour lequel L'EPI Arts a été privilégié. en raison des contraintes liées à la préparation au diplôme du brevet.
- Les heures d'accompagnement personnalisé ont été inscrites dans l'emploi du temps des élèves, soit sous la forme de groupes à effectif réduit, soit en co-enseignement.

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

- L'évaluation par compétences est déjà mise en pratique par plusieurs enseignants. Cependant, une mise en place progressive sur un ou plusieurs niveaux doit faire l'objet d'une concertation et d'un accompagnement, voire d'une formation d'initiative locale.
- Le livret scolaire unique a été renseigné, pour le bilan de fin de cycle 4 en 2016-2017, et pour tous les bilans périodiques et de fin de cycle en 2017-2018.
- Les nouveaux bulletins ont été mis en place dans le courant de l'année (EPI, parcours, bilans),
- Les élèves ont été bien préparés au nouveau DNB (2 épreuves écrites et un oral d'entraînement),

**La vocation sportive** du collège est un point fort, sous l'impulsion du professeur d'EPS et de plusieurs collègues. La politique privilégiant la participation de tous à la seule recherche de performance permet d'obtenir une adhésion très importante à l'association sportive (environ 60%) et aux activités UNSS. Les résultats sont à la hauteur de l'engagement de tous. Le dispositif « sport-sciences-nature » est un exemple d'EPI avant l'heure. Un voyage sportif de 5 jours est organisé tous les deux ans, en partenariat avec le collège Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand. Le collège participe régulièrement aux sorties proposées par le conseil départemental, notamment les matchs à l'ASM Clermont Auvergne.

**L'action culturelle** est une des priorités du projet d'établissement

Malgré les contraintes évoquées (situation géographique, coût des transports), de nombreuses actions culturelles sont mises en place :

Le collège participe depuis plusieurs années à l'opération « collège au cinéma », qui propose une séance de cinéma par trimestre aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Le collège participe depuis plusieurs années à l'opération « ciné-langues », qui permet aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'assister à des projections de films en langues étrangères (espagnol et allemand).

Depuis l'année dernière, les élèves de 3<sup>ème</sup> ainsi que des élèves internes ont assisté à plusieurs projections au festival du court-métrage à Clermont-Ferrand.

Plusieurs interventions à destination des élèves se sont déroulées au collège (troupe de Théâtre, auteur de livres, poète à l'internat).

Il existe une forte volonté des équipes pour proposer d'autres actions, notamment un voyage, mais les contraintes budgétaires sont réelles et s'ajoutent aux difficultés des familles. En 2017-2018, un voyage à Strasbourg et Stuttgart est proposé aux élèves de 4<sup>ème</sup>, en partenariat avec le collège d'Arzac, ainsi qu'une sortie à Oradour sur Glane pour les élèves de 3<sup>ème</sup>. Nous espérons fortement pérenniser ce type d'action dans les années à venir.

**Climat scolaire :**

La taille de l'établissement, la qualité de l'accueil, l'entretien des locaux, l'attention portée aux élèves contribuent à un climat serein et au sentiment de bien-être. La collectivité de rattachement a engagé un programme d'isolation thermique et de réhabilitation des façades qui contribuera à améliorer la qualité de vie dans l'établissement. De plus, ces travaux placeront le collège dans une dynamique écologique et d'intégration dans son cadre naturel qui renforcera son attractivité.

L'internat bénéficie d'un taux de remplissage très satisfaisant. Rénové récemment, il propose un hébergement de qualité et le personnel de surveillance assure un encadrement et un suivi propices à la réussite des élèves. Les internes sont aidés de façon efficace dans leur travail scolaire.

L'établissement va bénéficier de la création d'une salle multimédia à partir de fin 2017. Un tel équipement, qui faisait cruellement défaut, va permettre d'engager davantage le collège dans l'école du numérique.

**Performances :**

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

Le collège affiche des performances très satisfaisantes en matière de résultats aux examens et d'orientation.

**Les résultats du DNB 2017** sont remarquables et extrêmement cohérents, compte tenu d'un taux de réussite avant épreuves écrites de 28% seulement. Ces résultats reflètent la qualité du travail des équipes et des élèves.

Taux de réussite au DNB :

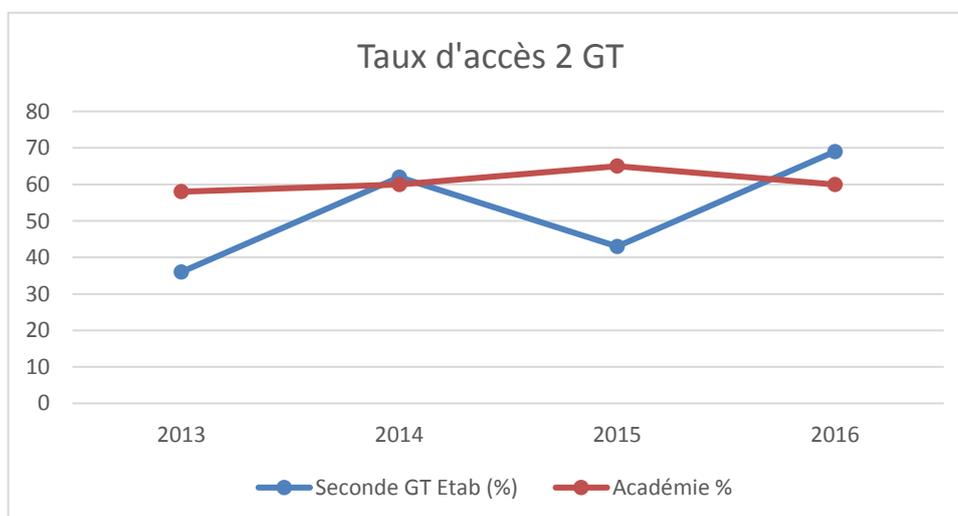
Session	Collège	Département
2014	85.7	86.3
2015	87.5	88.1
2016	89.7	89
2017	94.3	92
Moyenne	89.3	88.9

**Les résultats en matière d'orientation** sont très satisfaisants :

- Tous les élèves ont une solution à la rentrée 2017,
- 89% des élèves ont obtenu leur vœu n°1,
- 69,4 % sont inscrits en seconde générale et technologique,
- 30,6 % sont inscrits en seconde professionnelle,

Taux d'accès à la seconde GT et à la voie professionnelle :

	2013	2014	2015	2016	2017	13 à 17	13 à 16	14 à 17
N	36	21	24	29	35	145	110	109
2 GT	13	13	10	20	24	80	56	67
AGRI	0	1	3	3	0	7	7	7
PRO	11	5	9	5	10	40	30	29
AUTRES	12	1	0	0	1	14	13	2
RDB	0	1	2	1	0	4	4	4
taux GT %	36,1	61,9	41,7	69,0	68,6	55,2	50,9	61,5
taux pro	30,6	23,8	37,5	17,2	28,6	27,6	27,3	26,6



### **3 - Les axes de progrès à envisager**

**Axe 1 : Développer le sentiment de bien-être et en faire un atout pour l'attractivité de l'établissement**

**Axe 2 : Maintenir l'ambition en termes de résultats en s'appuyant sur un climat scolaire serein et des conditions de bien-être pour tous**

### 3 - OBJECTIFS STRATEGIQUES

**Les objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs (4 au maximum) sont clairement identifiés. Ils sont rédigés avec précision. En cohérence avec le projet d'établissement et le projet stratégique académique, ils s'approprient les orientations nationales tout en tenant compte des besoins particuliers de l'établissement.**

**La partie commune entre les écoles et le collège fait partie de ces objectifs. Vous trouverez tous les éléments liés à ce sujet sur l'ENT Auvergne, espace collaboratifs, « 63 cycle3 – groupe départemental du Puy-de-Dôme ».**

**L'autonomie de l'établissement et son exploitation sont mobilisées.**

➤ **Développer le sentiment de bien-être et en faire un atout pour l'attractivité de l'établissement**

L'attractivité de l'établissement est étroitement corrélée avec le sentiment de bien-être, l'épanouissement et la réussite de tous nos élèves. De nombreuses actions peuvent y contribuer, maintenir un cadre de vie accueillant, diversifier les activités, développer l'école du numérique et le développement culturel, promouvoir le sport et ses valeurs, favoriser la présence des parents à l'école.

➤ **Maintenir l'ambition en termes de résultats en s'appuyant sur un climat scolaire serein et des conditions de bien-être pour tous**

Au-delà du caractère indissociable d'un climat de bien-être des élèves et de leur réussite, la qualité des apprentissages et les résultats doivent être maintenus.

La réforme du collège et son suivi doivent être consolidés, en particulier sur une préparation à l'évaluation par compétences.

Un suivi et un accompagnement régulier des élèves, l'école du numérique, le dispositif devoirs faits, une veille éducative sont des outils favorisant la réussite de tous.

La continuité pédagogique, en lien avec l'école ou le lycée, constitue un objectif du collège dans la prise en compte des besoins des élèves, notamment les plus fragiles, et de leur parcours.

## 4 - LEVIERS STRATEGIQUES ET INDICATEURS ASSOCIES

Comment l'établissement compte atteindre les objectifs stratégiques? Les indicateurs feront apparaître la situation actuelle (valeur initiale) et une valeur « cible » réaliste. L'établissement a la possibilité de produire, en plus des indicateurs de référence, des indicateurs qui lui sont propres (3 au maximum).

Les trois rubriques ci-dessous sont à renseigner pour chacun des objectifs choisis :

Développer le sentiment de bien-être et en faire un atout pour l'attractivité de l'établissement		
OBJECTIFS	Leviers stratégiques	Indicateurs
<b>Promouvoir un cadre de vie accueillant et agréable</b>	Remettre en état les salles de classe et les circulations (peintures et mobilier). Permettre aux élèves de pratiquer des activités (lecture, jeux, travail personnel) dans un lieu calme, au CDI comme cela est déjà le cas ou dans un autre lieu si les moyens de surveillance le permettent (les jeux pratiqués sur une cour de récréation exigüe sont source d'incidents fréquents, bien qu'en général sans gravité). À l'internat, rendre le foyer et la salle de jeux (ping-pong, billard, baby-foot) plus agréables et fonctionnels.	<b>Valeurs initiales :</b> Salles et circulations rénovées sur les 20 dernières années : 0 <b>Valeurs cibles :</b> Remise en état de 2 salles/an, Rénovation des circulations,
<b>Améliorer la vie à l'internat</b>	Diversifier les activités du soir. Proposer des sorties nature le mercredi (raquettes, ski nordique, randonnée, VTT, collecte et connaissance des champignons), Maintenir les échanges (culture, loisirs, devoirs faits) avec l'association ADACL. Assouplir l'utilisation du téléphone portable (actuellement 30 min), sans détrimement des autres activités, Permettre un accès encadré à la salle multimédia, pour les devoirs et les loisirs, Organiser des sorties trimestrielles (concert, bowling,...), Consulter régulièrement le CVC. Responsabiliser les élèves.  <b>Commentaire :</b> une politique cohérente et une cohésion forte entre les personnels sont des préalables à un travail avec les élèves. La pérennisation <i>a minima</i> , voire l'augmentation de quotité d'un CPE sont essentielles à la conduite de cet objectif.	<b>Valeurs initiales :</b> <b>Activités :</b> <b>Soir :</b> < 1 par semaine Tél. portable : 0,5h, Sorties : 0 / an <b>Mercredi :</b> Sorties nature < 1 par mois Activités avec ADACL : 1 /mois Réunion du CVC : 1 fois/an <b>Valeurs cibles :</b> <b>Activités :</b> <b>Soir :</b> 1 à 2 par semaine Tél. portable : 0,5h<T<1h Sorties : 2 à 3 / an <b>Mercredi :</b> Sorties nature : 2 / mois, Activ avec ADACL : 1 /mois Réunion du CVC : 3 fois / an projet de responsabilisation des élèves.
<b>Valoriser le sport et le dispositif Sport-Sciences-Nature</b>	Maintenir le taux de participation à l'association sportive, Maintenir le fonctionnement quotidien de l'AS sur la pause méridienne, Maintenir le voyage sportif tous les 2 ans, Le développement du dispositif Sports-Sciences-Nature, voire son évolution en section sportive, est indissociable de moyens de fonctionnement adaptés. Créé il y a 4 ans pour des élèves de	<b>Valeurs initiales :</b> Taux AS : 60 %, AS : 4 pauses méridiennes et le mercredi après-midi, Voyage sportif : 1 / 2 ans, Dispositif SSN : 12 élèves 3ème <b>Valeurs cibles :</b> Taux AS > 50 < Tx < 60 % Voyage sportif : 1 / 2 ans,

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

	<p>3<sup>ème</sup>, il répond à de nombreuses attentes, sportives, pluridisciplinaires, citoyennes, entre autres, et il participe à l'attractivité du collège. Son développement sur un modèle de section sportive, étendu à tous les niveaux, constituerait un atout pour l'établissement et son internat. Des équipements sportifs complémentaires (par exemple un mur d'escalade), qui dépendent des choix de la collectivité, constitueraient un atout fort pour l'attractivité.</p>	<p>Développer le SSN. Dispositif SSN : - 12 élèves en 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> - 12 élèves en 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup></p>
<p><b>Promouvoir le développement culturel</b></p>	<p>L'organisation de voyages scolaires permettant à chaque élève d'y participer au moins une fois au cours de sa scolarité au collège sera recherchée, en tenant compte des contraintes économiques du collège et des familles, ainsi que du travail supplémentaire induit pour les enseignants. L'alternance avec le voyage sportif semble un compromis intéressant. Une sortie « culture et loisirs » sur des sites régionaux pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> peut être envisagée. Le partenariat avec un autre établissement, avec les collectivités, ainsi que d'autres organismes, sera recherché. Le nombre de sorties pédagogiques ou liées aux parcours sera maintenu, voire porté à 6 par an et 2 par classe. Les intervenants culturels extérieurs (théâtre, cinéma, auteur) seront maintenus, voire portés à 5 par an. Poursuite des dispositifs « collège au cinéma » et « ciné-langues ».</p>	<p><b>Valeurs initiales :</b> Voyage culturel ou linguistique depuis 2005 : 0 Sorties péda : 4/an Intervenants : 3/ an Collège au cinéma 3/an Ciné-langues : 2/an <b>Valeurs cibles :</b> Voyage culturel ou linguistique : participation de chaque élève à 1 voyage sur 4 ans. Sorties péda : 4&lt;S&lt;6 Intervenants : 3&lt;l&lt;5 par an Collège au cinéma 3/an Ciné-langues : 2/an</p>
<p><b>Effectuer une veille éducative et renforcer les liens de la communauté</b></p>	<p>Développer l'action du groupe de veille éducative créé en 2016-2017 (prévenir les situations difficiles, en lien avec les personnels médico-sociaux et les parents, écoute, remédiations, entretiens individuels avec les nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup>), Maintenir les actions du CESC (prévention, lutte contre le harcèlement, planning familial, égalité filles-garçons, sécurité), Favoriser la présence des parents à l'école (réunion de rentrée des 6<sup>èmes</sup>, réunions d'informations, conseils de classe, remise des diplômes), Développer l'accès aux informations par une formation sur le fonctionnement de l'ENT, la mise à disposition d'un local accessible.</p>	<p><b>Valeurs initiales :</b> Groupe de veille éducative, réuni 3 à 4 fois par an, Actions du CESC : 4 à 6 Entretiens entrée 6<sup>ème</sup> : 0 Taux présence des parents aux réunions /effectif &lt; 6% Local parents : 0 Connexions à l'ENT : 2015 2016 : 10 160 2016 2017 : 13 012 2017 2018 : 18 793 Affichage : 0 <b>Valeurs cibles :</b> Groupe de veille éducative, au moins 6 / an, Actions CESC : au moins 2 par classe Entretiens entrée 6<sup>ème</sup> : R19 Taux présence des parents aux réunions /effectif :10% d'ici 2022 Local accessible. Affichage accessible : 1</p>

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

<b>Maintenir l'ambition et la réussite, accompagner les élèves en s'appuyant sur un climat de bien-être</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>Leviers stratégiques</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Finaliser la réforme du collège et favoriser la continuité pédagogique</b>	<p>De nombreux points de la réforme (programmes, EPI, LSU, parcours, cycle 3) sont bien engagés et doivent être consolidés. Une préparation au passage à l'évaluation par compétences permettrait aux personnels de s'approprier cette partie de la réforme.</p> <p>Développer encore la continuité pédagogique du cycle 3, en maintenant les actions mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils écoles collège, réunions de cycle,</li> <li>- Echanges pédagogiques (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>d</sup> degré)</li> <li>- Journée d'échange au collège pour tous les élèves du cycle 3.</li> <li>- Journées d'intégration pour les futurs élèves,</li> <li>- Portes ouvertes,</li> <li>- Echanges entre équipes en amont de la transition CM2 6<sup>ème</sup>,</li> </ul> <p>La liaison collège-lycée est également appelée à se développer, dans le cadre de l'orientation. L'ambition des élèves et de leur famille est un point qu'il est possible de travailler, bien qu'une statistique soit difficile à mettre en place compte tenu des faibles effectifs et des effets de cohorte. Une évaluation sur une période glissante est nécessaire.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Valeurs initiales</b></p> <p>EPI : R16 5 ; R17 : 5            Classes sans note : 0            Actions cycle 3 : 3            Actions collège-lycée : 1            Taux d'accès 6<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> :            Taux de redoublement :</p> <p style="text-align: center;"><b>Valeurs cibles :</b></p> <p>EPI : au moins 1 par classe            Evaluation par compétences :            6<sup>ème</sup> : 2019 2020            5<sup>ème</sup> : 2020 2021            4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 2021 2022            Actions cycle 3 : au moins 3            Actions collège-lycée : au moins 2  <del>Taux d'accès 6<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> :</del></p>
<b>Maintenir les résultats en termes de réussite et d'orientation</b>	<p>Les résultats au DNB sont bons et légèrement supérieurs aux moyennes du département. On note une amélioration supérieure à celle de l'académie sur les 4 dernières années, malgré un taux de CSP défavorable.</p> <p>Les résultats en matière d'orientation du collège sont en progrès depuis 2013, bien qu'ils présentent une assez grande dispersion d'une année sur l'autre. L'objectif est de maintenir ces résultats en prenant en compte plusieurs années.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Valeurs initiales :</b></p> <p>Taux de réussite au DNB :            94,3% en 2017 ; 89,3% sur les 4 dernières années</p> <p>Orientation en 2GT :            51 % de 2013 à 2016            61,5 % de 2014 à 2017</p> <p style="text-align: center;"><b>Valeurs cibles :</b></p> <p>Taux de réussite au DNB : 90% sur 4 années glissantes            Orientation en 2GT : &gt; 60 % sur 4 années glissantes.</p>
Accompagner les élèves et devoirs faits	<p>Le collège accueille beaucoup d'élèves en situation fragile (Handicap, PAP, difficultés familiales et sociales...). Un accompagnement dès la 6<sup>ème</sup>, en lien avec les écoles et les personnels médico-sociaux, doit leur permettre de mieux s'adapter et mieux réussir.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Valeurs initiales :</b></p> <p>ESS 2016 2017 : 1            ESS 2016 2017 : 6</p> <p>PAP :</p> <p>Taux de participation à devoirs faits 2017 2018 : &gt; 50 %</p>

## CONTRAT D'OBJECTIFS 2018 - 2022

	Le dispositif devoirs faits, qui a bien fonctionné en 2017-2018, sera évalué et reconduit en tenant compte des améliorations possibles.	<b>Valeurs cibles :</b>
Développer l'école du numérique	La mise en service de la nouvelle salle multimédia en mai 2018, financée en partie sur les fonds propres, va permettre de rétablir l'équité pour nos élèves. L'apport attendu sur la pédagogie, mais aussi sur les recherches des élèves dans le cadre des devoirs, notamment pour les internes et pour ceux qui n'ont pas d'accès à la maison, va participer fortement à l'attractivité. Un accompagnement des équipes sur de nouveaux outils pourra être proposé, et l'évolution des pratiques accompagnée.	<b>Valeurs initiales :</b> Nombre de postes accessibles aux élèves en 2016 2017 : 13 <b>Valeurs cibles :</b> Nombre de postes accessibles aux élèves : 29
Pérenniser les équipes et préserver la qualité des enseignements	La qualité des enseignements, la stabilité des équipes, le maintien de 5 à 6 divisions et l'attractivité du collège sont des leviers indissociables et doivent être considérés avec une approche holistique.	<b>Valeurs initiales :</b> Divisions en 2016 2017 : 6 Divisions en 2017 2018 : 5 <b>Valeurs cibles :</b> Divisions : 6 (au minimum 5),

### 5 – ACCOMPAGNEMENT

**Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.**

- Accompagnement de l'autorité académique :

- Accompagnement de la collectivité, le cas échéant :

## 6 - DUREE DU CONTRAT - SIGNATURES

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

Ce contrat a été approuvé lors du conseil d'administration réuni le :

A \_\_\_\_\_ , le

L'Inspecteur d'académie -  
Directeur académique  
des services de l'éducation nationale

Le Principal du collège

Le recteur  
de l'académie de Clermont-Ferrand